

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 20 - 23 octobre 1997

PROGRAMMES DE PAYS

Point 7 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/97/7/Add.4
8 septembre 1997
ORIGINAL: ANGLAIS

GHANA

1998 - 2002

RÉSUMÉ

Le Ghana, qui compte une population de 16,9 millions d'habitants (1994), fait partie de la catégorie des pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV): son produit intérieur brut (PIB) annuel par habitant est de 430 dollars et son taux d'autosuffisance alimentaire, d'environ 70 pour cent. La majorité des pauvres vit dans les zones de savane rurales et dans les zones forestières rurales et se compose essentiellement de ménages agricoles de petite taille et marginaux. C'est vers ces zones que sera orientée l'aide du PAM. La stratégie du programme de pays est axée sur le développement des ressources humaines (en particulier l'éducation des filles et l'acquisition de compétences pour les femmes) et sur les activités de développement rural (en particulier la foresterie participative et l'infrastructure rurale). La collaboration avec les mécanismes décentralisés de l'Etat, les organisations non gouvernementales (ONG) et les groupes de femmes sera activement encouragée, et la coordination du système des Nations Unies et des autres donateurs sera portée à son maximum.

Le schéma de stratégie de pays (SSP) pour le Ghana a été présenté au Conseil d'administration à sa troisième session ordinaire de 1996. Suite aux recommandations du Conseil concernant l'orientation vers les femmes et les filles, les discussions qui ont suivi avec le Gouvernement du Ghana ont débouché sur l'intégration, dans le programme de pays, de l'aide à l'éducation des filles et de l'acquisition de compétences pour les femmes. Alors que le SSP avait proposé un budget quinquennal total de 35 à 40 millions de dollars, le budget du programme de pays a été ramené, au niveau du bureau de pays, à environ 28 millions de dollars, (correspondant à 46 755 tonnes de produits alimentaires), suite aux préoccupations du gouvernement concernant le niveau des contributions de contrepartie attendues. Toutefois, compte tenu de la diminution du niveau des ressources de développement du PAM pour les pays qui ne comptent pas parmi les pays les moins avancés (PMA), et du fait que le Ghana est un PFRDV, le Directeur exécutif recommande au Conseil d'administration d'approuver la fourniture, sur une période de cinq ans, de 32 500 tonnes de denrées alimentaires estimées à environ 20 millions de dollars, y compris cinq millions de dollars déjà engagés au titre de projets en cours et 15 millions de dollars à engager sous réserve de la disponibilité de ressources. Tous les engagements nouveaux à l'intérieur de l'enveloppe de 15 millions de dollars seront décidés après concertation entre le Gouvernement du Ghana et le PAM, en vue de déterminer les activités prioritaires à choisir à l'intérieur du présent programme de pays.

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document contient des recommandations présentées au Conseil d'administration pour examen et approbation.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: M. Zejjari tel.: 6513-2201

Coordonnateur de programmes: F. Nabulsi tel.: 6513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 6513-2641).



ORIENTATION STRATEGIQUE: L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET LES PAUVRES QUI SOUFFRENT DE LA FAIM

1. Le présent document de programme de pays présente le programme des activités du PAM au Ghana au cours de la période de cinq ans allant de janvier 1998 à décembre 2002.

Les pauvres souffrant de la faim: réponses prioritaires à leurs besoins

Le contexte de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et de la vulnérabilité

2. Bien que l'approvisionnement alimentaire ait augmenté depuis le lancement du programme de relance économique (PRE), il subsiste des déficits de production au niveau national en ce qui concerne la plupart des produits alimentaires. Le taux d'autosuffisance est d'environ 70 pour cent pour la production de céréales, 60 pour cent pour le poisson et 25 pour cent pour la viande (voir tableau 1, annexe I).
3. La pauvreté est un phénomène essentiellement rural au Ghana. Les zones rurales abritent les deux tiers de la population mais représentent 75 pour cent des pauvres. Environ 32 pour cent de la population (soit cinq millions de personnes) vivent au-dessous du seuil de pauvreté et, en 1992, les dépenses par habitant étaient inférieures à 25 dollars¹ par mois. Les zones rurales de savane (en particulier les deux régions administratives de l'Extrême-Est et de l'Extrême-Ouest ainsi que des poches de la région du Nord), et la zone rurale forestière rassemblent la majorité des pauvres du pays. Du point de vue de la fréquence et du degré de pauvreté, ce sont ces régions et ces poches qui comptent parmi les plus pauvres du pays (voir tableau 2, annexe I).

Stratégies du gouvernement pour améliorer la sécurité alimentaire, éliminer la pauvreté et atténuer les effets des catastrophes

4. Les politiques de sécurité alimentaire constituent un des aspects de la politique agricole du pays, qui a pour but principal de mettre en place un secteur agricole solide assurant la sécurité alimentaire nationale et un approvisionnement suffisant en matières premières, à des prix concurrentiels, du secteur de la production industrielle. La stratégie destinée à réaliser cet objectif de politique est exposée dans la Stratégie de développement agricole à moyen terme (SDAMT) pour 1991-2000, qui prévoit un investissement estimatif de 466 millions de dollars, financé actuellement en partie (82,5 millions de dollars) par la Banque mondiale. La SDAMT cherche notamment à promouvoir la productivité des exploitations petites, moyennes et grandes; à assurer à tous les Ghanéens un apport alimentaire suffisant et équilibré sur le plan nutritionnel; à établir des liens entre l'agriculture et l'industrie, et à veiller à ce que l'agriculture contribue effectivement à la balance des paiements du pays par la diversification des exportations et par des investissements agricoles rentables. En 1993, le gouvernement a lancé par ailleurs un Projet d'investissement dans le secteur agricole (PISA) financé à hauteur de 21,5 millions de dollars par la Banque mondiale. Ce projet est destiné à lever certaines des contraintes qui pèsent sur la production agricole et sur la productivité en milieu rural en étendant les investissements dans ces zones afin d'accroître la production agricole et d'améliorer les revenus.

¹ Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis. En mai 1997, un dollar E.-U. équivalait à 2 010 cedi.



5. L'aide alimentaire revêt une grande importance au niveau des ménages, notamment dans les zones de savane du nord du pays, particulièrement vulnérables en période de sécheresse et aux pénuries alimentaires en période de soudure (de février à juin/juillet). Ces communautés connaissent des problèmes importants d'approvisionnement en produits alimentaires de base, même en année normale, et les années de sécheresse peuvent avoir des conséquences énormes. Les marchés pour les produits de base sont peu fiables dans ces régions et, même lorsqu'ils existent, les ménages ne disposent souvent pas des ressources pour acheter la nourriture nécessaire à leur subsistance.

Relation avec la Note de stratégie nationale (NSN)

6. Le programme de pays intègre entièrement les objectifs de développement à long terme du gouvernement, tels qu'ils sont énoncés dans la NSN et d'autres documents stratégiques, notamment le Cadre de développement national pour 1996-2020 (Ghana Vision 2020) et le Programme d'action national concernant la lutte contre la pauvreté. De même, le programme de pays envisage de rendre opérationnelles les priorités fixées dans le cadre de l'Initiative spéciale des Nations Unies pour l'Afrique (UN SIA) (à savoir, la sécurité alimentaire et l'éducation de base pour tous) et celles adoptées au Sommet mondial de l'alimentation à Rome (à savoir, la sécurité alimentaire), qui relèvent du mandat du PAM.
7. La période couverte par le programme de pays (1998-2002) ne coïncide pas avec le cycle de programmation (1996-2000) du PNUD, de l'UNICEF, et du FNUAP. Toutefois, il est envisagé de synchroniser toute modification future du programme de pays avec les cycles de programmation des autres organismes des Nations Unies.

Programmes des Nations Unies, des donateurs et des ONG visant à combattre la faim et la pauvreté

8. La plupart des organismes, notamment les principaux donateurs et ONG, qui ont des programmes au Ghana y intègrent des activités axées sur la lutte contre la pauvreté. Les politiques et programmes existants mis au point par le Gouvernement du Ghana en association avec des donateurs sont classés selon trois thèmes: a) activités ciblées de lutte contre la pauvreté qui prévoient une collaboration directe avec les pauvres en vue d'améliorer leur bien-être; b) activités axées sur les pauvres mais qui n'impliquent pas leur participation directe; et c) activités qui affectent le domaine des politiques et qui sont essentielles pour la réduction de la pauvreté. Le classement des projets d'aide extérieure fondé sur les trois thèmes précités pour la période 1985-1999, et repris dans *Development Cooperation Report: Ghana 1993*, fait ressortir que, sur 383 projets énumérés, 86 (22,4 pour cent) sont ciblés sur les pauvres, 222 (58 pour cent) sont axés sur la pauvreté, et les 75 restants (19,6 pour cent) influencent le domaine des politiques.

EVALUATION DES ACTIVITES PASSEES ET PRESENTES DU PAM AU GHANA

9. Les projets vivres-contre-travail (VCT) (Ghana 2714 - Remise en état des voies ferrées et des ports, et 3919 - Mise en valeur des ressources forestières), lancés après 1983, ne visaient pas spécifiquement les pauvres victimes de la faim, puisque les bénéficiaires étaient essentiellement des travailleurs du secteur public. Cela était dû au fait que le rôle envisagé pour l'aide alimentaire du PAM était l'amélioration de la productivité des travailleurs et la réduction de l'absentéisme généralisé qui sévissait. Par conséquent, l'aide alimentaire du PAM a contribué de manière capitale à la réussite des grands projets du



gouvernement que cette aide soutenait. Les deux projets VCT ont largement contribué à satisfaire les besoins alimentaires des travailleurs sous-rémunérés du secteur public ainsi que des autres catégories de bénéficiaires, y compris les ménages pauvres et, en particulier, les femmes pauvres. Les projets de développement social du PAM, y compris la composante "Alimentation d'appoint" du projet 3273 - Atténuation des répercussions sociales de l'ajustement structurel, et 4932 - Alimentation d'appoint, éducation sanitaire et nutritionnelle, visaient exclusivement les femmes et les enfants pauvres et vulnérables sur le plan nutritionnel.

10. Etant donné que la région de savane, en particulier la région administrative de l'Extrême-Est, est extrêmement exposée à la famine lors des sécheresses, le gouvernement, avec l'aide de la Banque mondiale et du FIDA, s'est lancé en 1992 dans un programme de construction et de restauration de digues dans la région, l'objectif étant d'améliorer la production agricole en assurant que l'eau soit disponible toute l'année durant. Le PAM fournit, à titre d'encouragement, une aide alimentaire aux bénéficiaires du projet, en majeure partie des femmes pauvres en milieu rural.

Bilan des activités d'autres donateurs d'aide alimentaire

11. Outre le PAM, qui fournit une aide alimentaire dans le cadre de projets, la plupart des autres grands donateurs d'aide alimentaire au Ghana, notamment l'Agence pour le développement international des Etats-Unis (USAID), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), la Communauté économique européenne (CEE) et l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), fournissent, une aide alimentaire programme monétisée dont l'objectif de base est d'apporter un soutien budgétaire. Toutefois, une ONG, le Service de secours catholique (CRS), fournit des montants relativement modestes d'aide alimentaire projet pour ses activités en faveur de groupes vulnérables dans certains hôpitaux et cliniques ainsi que pour les activités d'alimentation scolaire dans les écoles primaires des régions administratives de l'Extrême-Est, de l'Extrême-Ouest et du Nord.

Orientation stratégique du programme de pays du PAM

Buts et objectifs

12. Conformément au mandat du PAM et aux objectifs de développement à long terme du Ghana, tels qu'ils sont énoncés dans la NSN et d'autres documents stratégiques, les grands buts de l'aide du PAM sont: a) utiliser l'aide alimentaire en vue d'appuyer le développement économique et social; b) promouvoir la sécurité alimentaire nationale, en particulier la sécurité alimentaire des personnes et des communautés pauvres.
13. Les objectifs de l'aide du PAM sont: a) développer le potentiel des ressources humaines dans les régions cibles en prévoyant des incitations à l'éducation des filles et à l'acquisition de compétences pour les femmes; b) améliorer la ration alimentaire des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes, et soutenir les efforts du gouvernement visant à étendre les prestations des services de soins de santé primaires; c) étendre la superficie boisée et réduire la dégradation de l'environnement et l'érosion des terres agricoles dans les régions les plus peuplées et les plus dénudées de la savane, tout en renforçant la capacité de création de revenus et sensibilisant mieux les agriculteurs ruraux et leurs familles aux problèmes de l'environnement; d) accroître la production agricole et les revenus ruraux en améliorant la productivité des agriculteurs et en renforçant l'infrastructure, notamment les routes de desserte, l'irrigation et les installations d'entreposage.



Groupes et régions cibles, et principaux secteurs et formes d'assistance

14. Les familles les plus pauvres seront le principal groupe cible de l'aide alimentaire y compris les femmes et les enfants vivant dans les zones exposées à l'insécurité alimentaire. Les groupes les plus pauvres et soumis à la plus grande insécurité alimentaire que le PAM peut raisonnablement espérer atteindre sont: a) les filles, les enfants souffrant de malnutrition, les femmes enceintes et les mères allaitantes; b) les ménages d'exploitants agricoles modestes et marginaux; c) les ouvriers agricoles et les travailleurs indépendants de secteurs autres que l'agriculture. Les critères de sélection de ces groupes cibles, se fondent sur le degré de pauvreté des groupes socio-économiques, tels qu'identifiés par la Banque mondiale.¹
15. Le ciblage géographique du PAM se fonde sur l'analyse et la cartographie de la vulnérabilité (ACV) réalisée dans le contexte de l'étude sur les niveaux de vie au Ghana. Cette étude identifie les régions qui devraient recevoir une assistance en priorité, et qui sont aussi reconnues par le gouvernement comme ayant la plus forte incidence de pauvreté. Si l'on se fonde sur ce critère, les régions dont les besoins sont les plus grands sont: a) les zones rurales de savane, qui comprennent les régions administratives de l'Extrême-Est, de l'Extrême-Ouest et Nord (en particulier les districts qui jouxtent la région de l'Extrême-Est); et b) les zones rurales forestières, en particulier les poches des régions administratives de Volta, du Centre et de l'Ouest, où les conditions de vie sont également extrêmement difficiles.

Collaboration avec les Nations Unies et les donateurs

16. Le présent programme de pays, conçu conjointement par le gouvernement et le PAM, a été élaboré après de longues consultations avec les organismes des Nations Unies et d'autres donateurs bilatéraux, en vue de définir les stratégies du PAM pour soutenir l'effort national de développement et les possibilités de programmation conjointe. Des discussions spécifiques ont eu lieu en particulier avec le PNUD, le FNUAP, la Banque mondiale et la FAO, et l'Overseas Development Administration (ODA) du Royaume-Uni a exprimé son soutien général au programme de pays. En ce qui concerne les accords de collaboration, le PNUD est convenu d'allouer, au titre de son programme général de lutte contre la pauvreté, des ressources pour fournir une assistance technique aux projets du PAM. Le FNUAP et le PAM collaboreront dans le cadre des activités d'acquisition de compétences et de création de revenus, et le FNUAP intégrera dans le programme du PAM des activités d'éducation de la population. La FAO est convenue de fournir au PAM les compétences techniques nécessaires à la préparation de projets, en particulier pour la mise au point du cadre de rapports et de suivi des activités des projets; en outre elle participera à des visites conjointes de suivi des projets du PAM. Si les ressources le permettent, le PAM cofinancera (avec des ressources alimentaires) des projets de la FAO dans les domaines de la conservation des terres et de l'afforestation.

Collaboration avec les ONG, la société civile et les groupes de femmes

17. Conformément au programme de décentralisation du Gouvernement du Ghana, le programme de pays du PAM sera exécuté au niveau des districts, avec la participation des assemblées de district, des ONG locales et des autres organisations communautaires.

¹ Ghana: *Poverty past, present and future*, Banque mondiale (juin 1995).



PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

18. Les activités du programme du PAM ont été choisies de manière à compléter un certain nombre de programmes sectoriels nationaux que le gouvernement met actuellement en oeuvre dans le contexte du Plan de développement à moyen terme (1997-2000) et du Cadre de développement national 1996-2020 (Ghana Vision 2020). Ces programmes sectoriels comprennent le programme d'amélioration du secteur de l'éducation de base, connu également sous le nom de programme pour l'enseignement fondamental gratuit obligatoire pour tous; le plan national de développement forestier; le programme national de développement des routes de desserte; le programme de santé à moyen terme; et les programmes de développement agricole à moyen terme.

Les ressources nécessaires pour le programme de pays et sa préparation

Justification du niveau d'aide proposé

19. Le coût total d'exécution du présent programme de pays s'élèverait à 28 millions de dollars, à savoir cinq millions de dollars d'engagements courants et 23 millions de dollars supplémentaires pour les activités fondamentales pendant la période quinquennale (annexe II). La stratégie de mise en oeuvre progressive nécessiterait de la part du PAM un engagement de 4,4 millions de dollars en 1998, 6,9 millions de dollars en 1999, 5,8 millions de dollars en 2000 et un montant stable de 5,3 millions de dollars en 2001 et 2002 (tableau 3, annexe I). Toutefois, les ressources seraient affectées en priorité aux activités de développement des ressources humaines (éducation des filles) et de développement rural (en particulier, la foresterie rurale). Comme l'indique le résumé du présent document, l'engagement du PAM dépendra de la disponibilité de ressources. Celles-ci ne devraient pas dépasser 20 millions de dollars au total.

Affectation des ressources pour le programme de pays

20. Le programme de pays nécessiterait 46 755 tonnes de denrées alimentaires (36 595 tonnes de céréales et 10 160 tonnes d'autres denrées) (tableau 4, annexe I), pour un coût estimé à 28 millions de dollars. Les coûts pour le gouvernement sont estimés à huit millions de dollars. Toutefois, compte tenu du statut de PFRDV du Ghana et du niveau escompté des ressources dans cette catégorie, il est proposé au Conseil d'en approuver 70 pour cent seulement. Les incidences de cet ajustement, sur la composition finale du programme et/ou sur le mécanisme de mise en oeuvre progressive décrit plus haut seront examinées conjointement par le gouvernement et le bureau du PAM au Ghana.

Cofinancement et capacité d'exécution

21. Le gouvernement devrait être la principale source de cofinancement de l'exécution du programme pour les postes de dépenses tels que la main-d'oeuvre, le transport, l'entreposage et la manutention des denrées alimentaires et certaines dépenses d'investissement. Selon l'activité concernée, l'aide alimentaire du PAM viendrait compléter les activités d'autres donateurs.
22. Les ministères concernés ont la capacité suffisante pour coordonner le programme au niveau national. L'exécution est également rendue possible aux niveaux régional et du district, grâce au mécanisme décentralisé de gouvernement local. Il existe une capacité supplémentaire de coordination au sein des ONG locales et internationales ainsi que des



associations communautaires. Cette capacité sera exploitée en vue de faciliter l'exécution du projet.

Préparation du programme de pays

23. Le rapport d'évaluation des activités du PAM au Ghana en 1993 a recommandé des orientations nouvelles en matière d'aide alimentaire à ce pays, à la lumière des changements intervenus depuis 1983 tant du point de vue matériel que stratégique. Ces orientations nouvelles, notamment le ciblage de l'aide alimentaire sur les régions à déficit vivrier et les populations confrontées à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté, figurent dans le SSP que le Conseil d'administration a examiné lors de sa troisième session ordinaire de 1996 et sont reprises dans le présent document. Celui-ci a été établi en coopération avec les Ministères des finances, de l'alimentation et de l'agriculture, des ponts et chaussées et des transports (division des routes de desserte), de l'éducation, de la santé, de l'aménagement du territoire et des forêts, et avec le Ministère des autorités locales (par le biais des conseils régionaux de coordination pour les régions administratives de l'Extrême-Est et du Nord) ainsi qu'avec les organismes des Nations Unies.

Description des activités du programme de pays

24. Les activités du programme de pays sont divisées en deux catégories: développement des ressources humaines, et développement rural. On trouvera ci-dessous une description détaillée des différentes activités du programme.

DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Activité 1: Ghana 4932: Alimentation d'appoint, et éducation sanitaire et nutritionnelle (en cours)

25. **Orientation stratégique.** L'orientation stratégique consiste à compléter le régime alimentaire des enfants d'âge préscolaire souffrant de malnutrition et à encourager les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les mères d'enfants souffrant de malnutrition à assister à des cours d'éducation nutritionnelle.
26. **Analyse des problèmes.** La malnutrition est un problème grave chez les enfants du Ghana, notamment ceux en bas âge. L'étude nationale sur la nutrition (1986) a révélé que 58,5 pour cent des enfants de moins de cinq ans souffraient d'insuffisance pondérale, 40,3 pour cent de dénutrition et huit pour cent de malnutrition grave; c'est dans les trois régions du nord que la situation est la plus grave. La principale cause de malnutrition infantile est l'insuffisance de l'apport énergétique et protéinique, associé à de mauvaises pratiques en matière de sevrage. Chez les femmes la malnutrition constitue également un problème sanitaire majeur, en particulier pendant la grossesse. La plupart des femmes enceintes et des mères allaitantes souffrent d'anémie ferriprive.
27. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif du projet à long terme est d'améliorer l'état nutritionnel des enfants, des femmes enceintes et des mères allaitantes et d'appuyer les efforts du gouvernement visant à étendre la couverture des soins de santé primaire et des services nutritionnels. Les objectifs immédiats sont notamment l'amélioration du régime alimentaire des enfants de moins de cinq ans dans les régions défavorisées, et la formation aux pratiques nutritionnelles et sanitaires de base, des femmes enceintes et des mères allaitantes ainsi que des mères d'enfants souffrant de malnutrition. L'on escompte fournir



chaque année une alimentation d'appoint à 24 000 enfants souffrant de malnutrition, et une éducation nutritionnelle et sanitaire de base et des rations à emporter à 10 400 mères.

28. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire du PAM servira de complément nutritionnel pour les enfants d'âge préscolaire qui fréquentent les centres sanitaires et nutritionnels communautaires (CSNC) et incitera les femmes enceintes et les mères allaitantes à assister aux cours d'éducation sanitaire et nutritionnelle.
29. **Stratégie d'exécution.** Cette activité est actuellement mise en oeuvre sous la responsabilité générale du Ministère de la santé. Un secrétariat du projet chargé de la mise en oeuvre et de la coordination globales du projet a été mis en place au sein de la Division de la nutrition du ministère. Les départements régionaux et de district de la Division de la nutrition sont responsables des activités du projet dans leurs régions et districts respectifs. Ces activités comprennent la surveillance, le suivi de la croissance des enfants et le contrôle régulier de leur état nutritionnel, l'éducation nutritionnelle et sanitaire des mères, et la gestion de l'aide alimentaire. Les critères de sélection des communautés bénéficiaires sont les suivants: taux élevés de malnutrition chez les groupes vulnérables, situation dans une région de déficit vivrier et volonté de la communauté de participer aux activités du projet.
30. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** Le projet bénéficie chaque année à 24 000 enfants souffrant de malnutrition, auxquels sont fournies des rations cuisinées quotidiennes, et à 14 400 femmes enceintes, mères allaitantes et mères d'enfants souffrant de malnutrition, qui reçoivent des rations mensuelles sèches. Les familles de ces femmes sont les bénéficiaires indirects du projet. Les avantages escomptés du projet sont les examens de santé périodiques effectués par le personnel sanitaire ambulancier, les vaccinations et l'éducation sanitaire et nutritionnelle.
31. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Les divisions nationales et régionales chargées de la nutrition assurent la coordination avec les autres divisions du Ministère de la santé sous la supervision générale des équipes de gestion sanitaire, régionales et de district. Des procédures de suivi et d'évaluation ont été mises en place. Par ailleurs, des indicateurs primaires ont été définis dans le cadre du système de suivi et d'évaluation. Des procédures ont également été fixées pour l'établissement des rapports des communautés à l'intention des districts, des districts à l'intention des régions et des régions à l'intention du gouvernement et du PAM.
32. **Estimation des coûts.** Les coûts de l'Activité 1 s'élèvent à 5,5 millions de dollars pour le PAM et 1,2 million pour le gouvernement. Le projet nécessite 12 894 tonnes de denrées alimentaires, dont 4 034 tonnes ont déjà été fournies. Compte tenu de la lenteur de leur utilisation, le projet pourrait s'étendre jusqu'en 2000, mais aucune denrée supplémentaire ne sera nécessaire pour cet élargissement.

Activité 2: Développement des ressources humaines dans les régions de savane du nord du Ghana - Education des filles

33. **Orientation stratégique.** En 1996, le Gouvernement du Ghana a adopté le programme pour l'enseignement fondamental gratuit obligatoire pour tous qui vise, d'ici à 2005, à rendre gratuit et obligatoire l'enseignement primaire pour tous les enfants en âge scolaire. L'aide du PAM complétera les efforts déployés par le gouvernement pour atteindre cet objectif.
34. **Analyse des problèmes.** La zone de savane du nord est la région du Ghana qui présente le taux de fréquentation de l'enseignement primaire le plus faible (en 1992, la moyenne



pour les trois régions était de 49,5 pour cent, alors que la moyenne nationale était de 77 pour cent). Le pourcentage de filles inscrites à l'école primaire est de 33 pour cent, contre 66,9 pour cent chez les garçons (les moyennes nationales sont 67 pour cent pour les filles et 80 pour cent pour les garçons). Les obstacles reconnus à la participation des filles à l'éducation sont l'incapacité des parents à subvenir aux frais de scolarité de tous leurs enfants, la priorité étant alors donnée aux garçons, et l'idée des parents selon laquelle l'éducation des garçons est plus rentable.

35. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif à long terme est de contribuer au développement du potentiel de ressources humaines dans la zone du projet ainsi qu'aux programmes de développement social du pays, en particulier ceux qui concernent les filles. L'éducation dispensée aux petites filles devrait également permettre un ralentissement de la croissance démographique dans la mesure où elle évitera les mariages entre enfants et les grossesses chez les adolescentes tout en renforçant la capacité des femmes à décider du nombre d'enfants qu'elles ont. L'objectif immédiat est d'aboutir à une augmentation de cinq pour cent par an du taux d'inscription des filles dans le primaire et le secondaire de premier cycle dans les districts ciblés par le projet.
36. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire du PAM, fournie sous forme de ration à emporter, servira, pour les parents, d'incitation à inscrire leurs filles à l'école et à leur faire fréquenter les cours régulièrement. Chaque étudiante recevra deux kilogrammes d'huile végétale et huit kilogrammes de céréales (maïs ou millet) par mois de fréquentation scolaire.
37. **Stratégie d'exécution.** Le Ministère de l'éducation sera responsable de l'exécution du projet et veillera à ce que l'activité cible les districts et les écoles où le taux de fréquentation des filles est le plus faible. Le Ministère de l'éducation s'assurera par ailleurs que le projet bénéficie à toutes les filles inscrites dans des établissements d'enseignement primaire (tant écoles primaires que secondaires de premier cycle) dans les districts couverts par le projet. Il désignera un coordinateur de projet à temps plein, installé à Accra, qui sera chargé de la coordination globale du projet. Un coordinateur sera également désigné pour chaque district.
38. Les denrées alimentaires seront expédiées tous les trimestres de l'entrepôt central du projet à Accra/Tema à destination des entrepôts du Ministère de l'éducation, à partir duquel elles seront distribuées chaque mois aux écoles participantes. Le Ministère veillera à ce qu'un espace d'entreposage suffisant soit prévu à cette fin dans chaque école. Chaque établissement désignera un ou deux membres du personnel chargés de réceptionner les denrées alimentaires, de surveiller leur distribution et d'établir des rapports mensuels. En échange, ils recevront des incitations, à la charge du Ministère de l'éducation.
39. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** Au total, 45 000 filles (soit environ 30 pour cent de l'ensemble des filles fréquentant les écoles primaires et les écoles secondaires de premier cycle dans les trois régions, ou 15 000 par région) recevront des rations mensuelles de maïs ou de millet et d'huile (neuf mois par an pendant cinq ans). Les avantages escomptés du projet sont une augmentation de la scolarisation et de l'assiduité des filles dans l'enseignement primaire et la valeur de transfert de revenu que représentent les rations sèches distribuées aux familles. La valeur des rations sur le marché est actuellement de six dollars. L'éducation dispensée à ces filles aura des incidences à long terme sur le développement du pays: accroissement de la productivité, taux plus faibles de fécondité et amélioration de la santé de la population.



40. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** L'aide du PAM complétera celle de la Banque mondiale, de l'UNICEF et des autres donateurs qui financent le programme pour l'enseignement fondamental gratuit obligatoire pour tous. Le Ministère de l'éducation mettra en oeuvre des activités de suivi et d'établissement de rapports. Les réalisations et les progrès réalisés pour atteindre les objectifs du projet seront évalués dans des rapports périodiques.
41. Une évaluation à mi-parcours sera nécessaire en vue d'établir si les objectifs du projet sont en voie de réalisation ou si des modifications sont nécessaires. En particulier, l'évaluation à mi-parcours devra établir si l'aide fournie aux écoles ciblées influence la fréquentation scolaire des filles dans les établissements qui ne sont pas couverts par le programme pour l'enseignement fondamental gratuit obligatoire pour tous. En outre, l'évaluation devra déterminer si l'octroi d'une aide alimentaire aux filles a une influence sur la fréquentation scolaire des garçons.
42. **Estimation des coûts.** L'Activité 2 nécessite 14 600 tonnes de céréales (maïs ou millet) et 3 650 tonnes d'huile végétale. Les coûts sont estimés à 9,9 millions de dollars pour le PAM et à 1,6 million de dollars pour le gouvernement. Le schéma du projet, fondé sur une étude préliminaire, est en cours d'élaboration (juillet 1997), et un examen préalable complet est prévu en septembre 1997. Le projet devrait commencer vers la mi-1998.

Activité 3: Acquisition de compétences et Création de revenus

43. **Orientation stratégique.** L'orientation stratégique consiste à aider les jeunes chômeurs des milieux ruraux et urbains (y compris les enfants des rues et les jeunes adolescentes) à acquérir des compétences professionnelles.
44. **Analyse des problèmes.** Les communautés, en particulier celles des colonies de peuplement rurales, subissent chaque année des dommages considérables lorsque des unités de logement mal construites s'effondrent sous l'effet de la pluie, du vent et du soleil. Les matériaux de construction utilisés pour édifier ces structures sont en grande partie des matériaux locaux à l'état brut. Le problème est exacerbé par le fait du manque de compétences des autochtones en matière de construction. De même, les zones métropolitaines d'Accra, de Kumasi et de Takoradi comptent actuellement une masse de jeunes chômeurs (y compris de jeunes adolescentes) qui, pour la plupart, ont abandonné l'école, n'ont aucune compétence exploitable et sont exposés à toutes sortes de vices sociaux.
45. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif à long terme est de réduire le chômage chez les jeunes qui quittent ou abandonnent l'école et de leur fournir les moyens d'assurer leur propre subsistance. Un autre objectif à long terme est l'amélioration des conditions de logement dans les zones rurales et urbaines, par la constitution de corps de métier qualifiés dans le secteur de la construction. Les objectifs immédiats sont la formation de 24 000 jeunes qui quittent l'école (4 800 par an), y compris des enfants des rues et des jeunes adolescentes, dans les domaines de la maçonnerie, la menuiserie, la plomberie, l'électricité et la peinture, la transformation des produits alimentaires, la confection, la fabrication de savon, la coiffure, etc. Les objectifs visés sont la création d'emplois et l'amélioration de la situation économique des bénéficiaires et de leurs familles, l'amélioration des compétences en matière de construction et la disponibilité de logements. Les cours de formation pour les jeunes chômeurs des zones urbaines débiteront sous forme d'activité pilote et seront progressivement étendus au vu de leurs résultats.



46. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire du PAM servira de transfert direct de revenu pour les participants aux formations. A l'issue de celle-ci, chaque participant recevra l'équivalent d'une ration sèche de trois mois qui leur permettra de vivre tout en recherchant un emploi, ainsi que des outils de base permettant d'entreprendre des activités créatrices de revenus.
47. **Stratégie d'exécution.** Cette activité sera coordonnée par l'Institut national de formation professionnelle, avec le soutien du Département du logement rural du Ministère des travaux et du logement en ce qui concerne la composante "compétences en matière de construction"; et par le Conseil national pour les femmes et le développement et d'autres ONG, pour ce qui concerne la composante "autres compétences". La formation aura lieu dans les locaux prévus à cet effet de l'Institut et du Département précités, situés à Accra et dans d'autres capitales régionales. La coordination quotidienne du projet sera supervisée par un comité de gestion du projet, composé de représentants de l'Institut national de formation professionnelle, du Département du logement rural et du Ministère de l'emploi et de l'aide sociale ainsi que d'ONG locales, et dirigé par un coordinateur de projet. Des représentants d'ONG s'occupant des enfants des rues siégeront aussi au comité de gestion.
48. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** Les bénéficiaires directs seront les 24 000 participants aux formations (4 800 par an), comprenant de jeunes chômeurs venant de quitter l'école, de jeunes adolescentes et des enfants des rues qui recevront des repas cuisinés pendant leur formation et un colis de denrées alimentaires "de départ" à l'issue de celle-ci. Les bénéficiaires indirects seront les familles de ces enfants qui, sans cette aide, devraient les nourrir pendant leur formation. Les avantages escomptés sont la constitution de corps de métier compétents, des possibilités d'emploi, et l'amélioration des capacités des jeunes à avoir un revenu.
49. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Le PAM et le FNUAP collaboreront dans le cadre de cette activité, le FNUAP prenant probablement à sa charge les coûts de la préparation du projet et les coûts de certains produits non alimentaires. L'aide de ces deux organismes viendra compléter les efforts déployés par le gouvernement dans le domaine des programmes d'acquisition de compétences et d'emploi pour les jeunes. L'Institut national de formation professionnelle mettra en oeuvre, par le biais du projet, des activités de suivi et d'établissement de rapports et assurera la coordination entre les différents acteurs, y compris les donateurs, les organismes gouvernementaux et les ONG (celles-ci pour ce qui concerne le choix des enfants des rues qui participeront au projet). Le projet fera l'objet d'une évaluation à mi-parcours en vue de déterminer si ses objectifs sont en voie de réalisation.
50. **Estimation des coûts.** L'Activité 3 nécessite 3 410 tonnes de céréales, dont 760 tonnes de riz et 2 650 tonnes de maïs ou de millet et 985 tonnes de denrées non céréalières, pour un coût total estimé à 3,1 millions de dollars pour le PAM. Ce chiffre comprend 500 000 dollars destinés à financer 50 pour cent des coûts des outils et du matériel de construction pour les participants aux cours de formation. On estime à 1,2 million de dollars les coûts pour le gouvernement. Le projet fera l'objet d'une étude préliminaire d'ici à décembre 1997, qui sera suivie de l'élaboration d'un schéma de projet et d'un examen préalable complet en juin 1998. Le projet devrait débuter vers la mi-1999.



DEVELOPPEMENT RURAL

Activité 4: Foresterie rurale participative dans les régions de savane du nord du Ghana

51. **Orientation stratégique.** L'orientation stratégique consiste: a) à améliorer la sécurité alimentaire des ruraux pauvres travaillant dans des exploitations forestières rurales reculées des régions de savane et des régions côtières du nord; b) à améliorer la capacité d'acquisition de revenus et la sensibilisation aux problèmes de l'environnement des agriculteurs ruraux et de leurs familles par la production d'essences forestières et fruitières à croissance rapide et d'autres espèces d'agroforesterie.
52. **Analyse des problèmes.** Le déboisement au Ghana a eu un impact négatif sur la productivité agricole et sur l'environnement, en particulier dans la zone rurale de savane marquée par une forte corrélation entre la densité démographique, les méthodes d'utilisation des terres, le rythme de la désertification et la fréquence de la pauvreté. La participation des populations locales à l'activité forestière est une solution pratique et viable pour corriger ce problème. Toutefois, ces communautés ne disposent pas des techniques et des ressources requises pour organiser les pâturages et réduire les cultures itinérantes, pour maîtriser le déboisement et empêcher l'érosion des sols tout en satisfaisant leur demande croissante de bois de chauffe et de produits d'agroforesterie.
53. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif à long terme consiste à étendre la superficie boisée et à veiller à la préservation de l'environnement dans les zones de savane dénudées à forte densité de population. Les objectifs immédiats sont le boisement des terres dégradées dans la zone de savane du nord et le transfert de la responsabilité de la foresterie rurale aux communautés locales. On escompte que la participation des populations rurales aux activités de foresterie (à la planification, la gestion et la vulgarisation) aura une incidence très forte sur le patrimoine forestier tout en complétant les revenus des communautés et ménages ruraux concernés.
54. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire complètera le matériel de plantation et de formation gratuit fourni par le gouvernement et créera l'incitation nécessaire pour que les pauvres des zones rurales consacrent leur temps et leurs ressources à l'adoption de nouvelles pratiques de foresterie et d'agroforesterie visant à réduire leur dépendance à l'égard de la monoculture. L'aide alimentaire constituera en outre un revenu ou une épargne supplémentaires pour les ménages dont l'alimentation absorbe quelque 70 pour cent du revenu familial, une partie étant achetée sur des marchés qui, dans la plupart des cas, sont extrêmement fragmentés et instables.
55. **Stratégie d'exécution.** Le Ministère de l'aménagement du sol et de la foresterie et le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture seront responsables de la coordination des activités du projet. Un comité de mise en oeuvre du projet a été mis en place en 1987 avec le soutien de la Banque mondiale en vue de coordonner les projets mis en oeuvre conjointement par les deux ministères. Ce comité restera chargé de la coordination institutionnelle des politiques ainsi que du contrôle périodique des activités de projets. Toutefois, la mise en oeuvre des projets se fera au niveau du district par le biais de comités de mise en oeuvre, constitués de représentants de l'assemblée de district, d'agents de district chargés de la foresterie et de l'agriculture, et de représentants des ONG locales.
56. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** Le nombre total de bénéficiaires sera d'environ 10 200, dont 9 500 agriculteurs ruraux et 700 techniciens de surveillance et vulgarisateurs,



qui seront employés pendant 110 jours par an pour une durée de cinq ans (pour leur permettre de travailler sur le terrain). Quelque 21 600 élèves du secondaire de premier cycle et du secondaire recevront une instruction pratique (mais sans aide alimentaire) dans le domaine de la plantation et de l'entretien des arbres. Pour les projets municipaux, la priorité sera accordée aux chômeurs et aux paysans sans terre et, au sein de cette catégorie, aux femmes chefs de ménage. Les avantages escomptés seront la création d'emplois, une utilisation plus spécifique et plus productive de la main-d'oeuvre agricole excédentaire, et une amélioration du régime alimentaire familial. A long terme, les plantations et le reboisement amélioreront l'environnement et la productivité agricoles, la situation économique et les conditions de vie en général des agriculteurs participant au projet.

57. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Les arrangements existants seront poursuivis avec le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture (par le biais du Département des services aux cultures), qui est responsable du suivi et de l'établissement des rapports pour la composante "agroforesterie", et avec le Département de la foresterie (par sa Division de la foresterie rurale), et le Département du gibier et de la faune, pour les composantes "foresterie" et "plantation en bandes". La Division de la foresterie rurale rassemblera les données des trois institutions et soumettra au PAM des rapports trimestriels consolidés sur l'état d'avancement et des rapports sur l'exécution du projet.
58. A mi-parcours du projet, l'on procédera à une évaluation intermédiaire avec la participation d'autres organismes multi- et bilatéraux; l'objectif sera d'évaluer la performance du projet et d'examiner la progression signalée par des indicateurs clés: superficie plantée, rendement et diversité des cultures, taille des parcelles, nombre de vulgarisateurs formés par sexe, recours au crédit, et niveaux de revenus et d'épargne.
59. **Estimation des coûts.** On escompte que l'Activité 4 nécessitera 9 600 tonnes de céréales (maïs ou millet) et 1 630 tonnes de produits non céréaliés (légumes secs, poisson en boîte et huile végétale). Le coût est estimé à 7,2 millions de dollars pour le PAM, y compris les produits non alimentaires, et à 1,6 million de dollars pour le gouvernement. Le schéma du projet, fondé sur une étude préliminaire et sur une évaluation rurale rapide menée en mai 1997, est en cours d'élaboration (juillet/août 1997) et l'examen préalable complet doit avoir lieu en novembre/décembre 1997. Le début de la mise en oeuvre du projet est prévu pour le milieu de 1998.

Activité 5: Développement de l'infrastructure rurale dans la savane et les régions rurales forestières du nord du Ghana

60. **Orientation stratégique.** L'orientation stratégique consiste: a) à promouvoir la notion de propriété des routes de desserte en faisant participer les communautés locales à l'entretien des routes; b) à améliorer la sécurité alimentaire parmi les agriculteurs ruraux qui travaillent à la construction et à la restauration de digues dans les régions à déficit vivrier sujettes aux sécheresses situées dans la zone du projet; et c) à construire des installations respectant les normes d'hygiène pour l'entreposage des denrées alimentaires, afin d'éviter les pertes après-récolte.
61. **Analyse des problèmes.** La zone de savane du nord (hormis quelques districts en excédent vivrier dans la région administrative du Nord) et la zone rurale forestière (essentiellement certaines poches dans les régions administratives de Volta, du Centre et de l'Ouest) souffrent d'un déficit vivrier fondamental. Dans ces régions, les obstacles à l'autosuffisance alimentaire sont à la fois écologiques et physiques: sols pauvres, régime de précipitations inégal et erratique, et infrastructure de transport médiocre qui affecte les mouvements des intrants et des produits agricoles. Par exemple, en 1995, sur une longueur



totale de routes de desserte de 5 164 kilomètres (soit 21 pour cent de la longueur totale du réseau national) dans la zone de savane du nord, 1 188 kilomètres seulement étaient en bon état. En outre, les petits producteurs sont contraints de recourir aux liquidations par manque de capacité d'entreposage, et l'état médiocre des espaces d'entreposage existants provoque des pertes après-récolte.

62. **Objectifs et résultats escomptés.** L'objectif à long terme de l'Activité 5 est d'accroître la production agricole, de réduire les pertes après-récolte et de relever les revenus ruraux en améliorant l'infrastructure rurale. Les objectifs immédiats consistent à améliorer le réseau des routes de desserte dans les six régions grâce à l'entretien régulier de 1 000 kilomètres de routes de desserte par an; à accroître la capacité d'entreposage au niveau des exploitations agricoles dans les régions administratives de Brong Ahafo, du Nord, de l'Extrême-Est et de l'Extrême-Ouest par la construction d'installations d'entreposage qui porteront la capacité totale de stockage à 6 000 tonnes; et à renforcer la disponibilité d'eau d'irrigation et domestique par la construction de 20 digues permettant l'irrigation de 2 000 hectares de terres agricoles. Le résultat visé est une production agricole accrue, de meilleurs prix pour les producteurs et une diminution des pertes après-récolte.
63. **Rôle et modalités de l'aide alimentaire.** L'aide alimentaire fournie aux travailleurs employés à la construction de routes de desserte et d'installations d'entreposage servira de transfert de revenu pour les familles bénéficiaires, dont la consommation alimentaire absorbe la majeure partie du revenu familial. L'aide alimentaire servira également, pour les agriculteurs bénéficiaires, d'incitation à participer aux activités de construction de digues. Les travailleurs qui sont employés dans les trois composantes du projet recevront les mêmes rations. Il se peut qu'on doive verser à la main-d'oeuvre qualifiée un salaire modeste en espèces, en plus des rations alimentaires quotidiennes.
64. **Stratégie d'exécution.** Le Département des routes de desserte et le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture coordonneront l'exécution du projet au niveau des politiques. Au niveau des districts, chaque administration désignera un comité de mise en oeuvre du projet composé de représentants de district des deux départements du gouvernement chargés d'assurer la mise en oeuvre du projet dans la région. Le comité de mise en oeuvre du projet comprendra par ailleurs des membres de l'assemblée de district, des ONG locales et d'autres organisations communautaires. Ce comité sera dirigé par un coordinateur de district (soit l'ingénieur du district responsable des routes de desserte, soit le vulgarisateur), qui fera rapport au Secrétariat du projet à Accra. Chaque comité sera responsable du lancement des activités de suivi et d'établissement des rapports au sein du district. En ce qui concerne la participation des femmes aux activités du projet, les agents du Département des routes de desserte et du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture veilleront à ce que 60 pour cent au moins des travailleurs participant aux composantes "routes" et "digues" soient des femmes. Par ailleurs, on s'efforcera de former les femmes aux fonctions de superviseurs et de responsables; 60 pour cent au moins de l'ensemble des participants aux stages de formation pour toutes les catégories d'emplois seront des femmes.
65. **Bénéficiaires et avantages escomptés.** Les bénéficiaires directs sont notamment les 1 500 travailleurs environ qui seront affectés à la composante "routes de desserte, entretien" du projet. D'autres bénéficiaires directs seront les 1 300 artisans et travailleurs qui seront employés à la construction des installations d'entreposage. Mille agriculteurs bénéficiaires supplémentaires participeront aux activités de construction de digues et 150 techniciens de surveillance (100 du Département des routes de desserte et 50 de l'AID) bénéficieront également de l'aide alimentaire. L'alimentation d'appoint fournie aux



techniciens de surveillance est destinée à les encourager à s'installer dans les zones du projet, et à atténuer les problèmes éventuels d'achat de produits alimentaires résultant du mauvais fonctionnement des marchés dans certaines de ces régions. Les avantages attendus du projet sont la création d'emplois, un réseau de routes de desserte amélioré et de meilleures installations d'entreposage qui contribueront à réduire les pertes après récolte, ainsi que l'approvisionnement toute l'année durant, en eau destinée à l'usage agricole et domestique.

66. **Appui, coordination et suivi et évaluation.** Le présent programme complétera le projet national de restauration des routes de desserte, financé par la Banque mondiale, l'Agence danoise du développement international (DANIDA) et d'autres donateurs, actuellement mis en oeuvre par le Département des routes de desserte; il complète aussi le PISA (pour les installations d'entreposage), également financé par la Banque mondiale et dont le Secrétariat est responsable de l'exécution, sous l'égide du Ministère de l'alimentation et de l'agriculture. La direction du projet lancera les activités de suivi et d'établissement de rapports. Les autorités du projet assureront le suivi et établiront les rapports concernant la distribution des denrées alimentaires et la réalisation des objectifs physiques. Le bureau du PAM au Ghana coordonnera les rapports relatifs à l'ensemble des indicateurs de suivi. L'incidence du projet sera mesurée après deux ans.
67. **Estimation des coûts.** L'Activité 5 nécessite au total 4 020 tonnes de denrées alimentaires, soit 3 200 tonnes de céréales (maïs ou millet) et 820 tonnes de produits non céréaliers (légumes secs, poisson en boîte et huile végétale). Les coûts estimatifs s'élèvent à 2,6 millions de dollars pour le PAM et 2,9 millions de dollars pour le gouvernement. Il est prévu de procéder à une étude préliminaire du projet en décembre 1997, qui sera suivie de l'élaboration d'un schéma de projet et d'un examen préalable en mars 1998. Le début de la mise en oeuvre du projet est prévu pour janvier 1998.

Etablissement des priorités du programme et mécanisme de mise en oeuvre progressive

68. La stratégie de mise en oeuvre progressive, sur laquelle est basée l'estimation des coûts et des denrées nécessaires au programme, concerne deux activités (l'éducation pour les filles et la foresterie rurale participative). Le début de mise en oeuvre de ces deux activités est prévu pour le milieu de 1998; l'Activité 5 concernant le développement de l'infrastructure rurale doit être entamée au début de 1999, tandis que l'Activité 3 concernant l'acquisition de compétences doit débuter au milieu de 1999. Toutefois, aucune activité ne débutera avant que le financement par le gouvernement ne soit assuré et la disponibilité des denrées confirmée.

Justification de l'aide alimentaire du PAM

69. Le coût pour le PAM d'une ration familiale quotidienne VCT (composée de quatre produits, comme proposé) s'élève à 0,8 dollar. La valeur locale de cette ration est de 1,28 dollar, ce qui donne une valeur alpha de 1,6 et constitue un argument solide justifiant l'aide alimentaire (voir tableau 5, annexe I).

Hypothèses concernant l'environnement politique, les institutions nationales et les partenaires de l'aide

70. Le succès du programme proposé dépendra de l'existence d'un système efficace de coordination entre les différents organismes du gouvernement ainsi que du rythme de mise en oeuvre de la politique de décentralisation du gouvernement, en particulier pour ce qui



concerne la délégation effective des compétences fiscales et de contrôle aux administrations régionales et de district. Les fluctuations des engagements bilatéraux peuvent également affecter la réalisation des objectifs du programme, en particulier pour les projets pour lesquels l'activité du PAM se veut complémentaire des activités d'autres donateurs.

Risques et conditions essentielles concernant l'exécution du programme de pays

71. La réussite du programme de pays dépendra de l'intérêt manifesté par le gouvernement pour le développement fondé sur l'aide alimentaire et, partant, de son engagement à libérer les fonds nécessaires pour couvrir les coûts du matériel, de la supervision du programme, du suivi et de l'établissement des rapports et à assumer sa part des coûts de la logistique alimentaire. Compte tenu des contraintes qui pèsent sur les ressources du PAM et de la capacité financière limitée du gouvernement en ce qui concerne les contributions de contrepartie, il est recommandé que le PAM ramène à 20 millions de dollars le niveau de son aide au Ghana, au lieu du montant de 35 à 40 millions de dollars proposé dans le SSP.

GESTION DU PROGRAMME

Examen préalable

72. Les activités présentées dans le programme de pays ont été proposées par le gouvernement, en concertation avec le bureau du PAM au Ghana, pendant la formulation du SSP. Des dispositifs institutionnels suffisants sont en place pour que le PAM puisse effectuer l'examen préalable de ces activités. A cet égard, le cycle de projets du PAM sera maintenu, les missions d'examen préalable du PAM recevant l'appui de consultants locaux. Le directeur du PAM au Ghana supervisera le processus. Le gouvernement devra participer à tous les aspects du processus d'examen, en particulier pour ce qui concerne le mandat et les rapports des missions. Pour ce qui est des études préliminaires, on aura recours autant que possible aux connaissances spécialisées locales (là où elles existent).

Exécution du programme

73. **Estimation des besoins en personnel du bureau de pays du PAM.** L'effectif du bureau de pays du PAM suffit pour l'exécution du nouveau programme. Toutefois, une formation en matière de gestion des programmes, de techniques de planification participatives et d'analyse et de planification tenant compte des disparités entre les sexes est recommandée pour les administrateurs nationaux et le personnel international, et une formation à la comptabilité est conseillée pour les administrateurs des finances.

Responsables de la coordination et de l'exécution

74. Le Ministère des finances, par le biais de sa Division des relations économiques internationales, est responsable des questions de politique nationale et d'encadrement concernant les orientations futures de l'aide extérieure, y compris l'aide alimentaire. Il est proposé qu'un comité consultatif du programme de pays, sous la présidence du Ministre des finances (ou de son délégué), se réunisse deux fois l'an pour examiner les questions de politique et la mise en oeuvre du programme de pays. Ce comité devrait se composer de représentants des départements bénéficiaires du programme, du coordinateur résident des



Nations Unies, des représentants des organismes et donateurs cofondateurs, des ONG participantes et du directeur du PAM au Ghana.

75. Au niveau opérationnel, un Forum des coordinateurs de projet du PAM sera organisé tous les trimestres sous la présidence conjointe du directeur du PAM au Ghana et du Ministre adjoint (ou du directeur général) des finances, afin d'examiner les questions opérationnelles. Pourront assister librement au Forum tous les coordinateurs de projet et leurs adjoints ainsi que les comptables des projets opérationnels du PAM. Un compte rendu succinct des réunions du Forum sera soumis aux réunions semestrielles du Comité consultatif du programme de pays.
76. **Participation.** On s'efforcera d'assurer la participation des bénéficiaires à la planification et à la gestion des activités du projet. Toutes ces activités nécessitent des décisions et des initiatives au niveau des communautés. Les autorités responsables des projets veilleront à ce que les communautés locales définissent leurs besoins et à ce qu'elles les intègrent dans des plans de travail annuels.
77. **Questions liées à la problématique hommes-femmes.** Les questions touchant cet aspect ont revêtu une importance capitale dans la formulation du programme de pays, conformément à l'objectif du PAM consistant à porter à 60 pour cent au moins le nombre de femmes bénéficiaires des projets opérationnels. L'Activité 1 est axée à 100 pour cent sur les filles, et l'on escompte que les bénéficiaires des autres activités proposées seront majoritairement des femmes. Le bureau du PAM au Ghana a également élaboré un plan d'action en vue de promouvoir et de suivre le rôle des femmes dans les activités du PAM entre 1996 et 2000.
78. **Apports complémentaires.** On estime à huit millions de dollars les fonds de contrepartie du gouvernement nécessaires pour compléter l'engagement de 20 millions de dollars du PAM. Ces fonds serviront à financer les coûts de la main-d'oeuvre, de l'entretien et des matériaux pour l'amélioration des routes, la construction d'installations d'entreposage, la construction de digues, et la gestion de l'aide alimentaire.
79. **Dispositions logistiques concernant l'aide alimentaire.** L'acheminement des denrées alimentaires du PAM sera assuré aux frais du Programme jusqu'au port de Tema ou de Takoradi. Le gouvernement se chargera, par l'intermédiaire des autorités de projet concernées, de la réception, du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM) ainsi que de l'allocation éventuelle des denrées alimentaires à distribuer aux bénéficiaires. Lorsqu'il est prévu d'acheter les denrées localement, il sera procédé à ces achats dans le strict respect des règles du PAM. L'emprunt de denrées d'une activité à l'autre peut être autorisé moyennant confirmation des allocations.
80. **Monétisation et fonds dégagés.** Aucune des activités du programme de pays ne prévoit la monétisation ou la création de fonds au niveau local.
81. **Objectifs de travail annuels et attribution des ressources.** Le bureau du PAM au Ghana, en concertation avec les organismes concernés, élaborera des plans de travail annuels pour chacune des activités fondamentales en se fondant sur les ressources indicatives disponibles. Le plan de travail pour l'Activité 1 dépendra du programme scolaire du Ministère de l'éducation pour le cycle primaire, tandis que les plans de travail des activités 2 et 3 qui comprennent des composantes du PAM s'inspireront des plans de travail des départements chargés de l'exécution. Si les ressources le permettent, les allocations d'aide alimentaire du PAM respecteront ces plans de travail annuels. Ces allocations seront faites dans le pays lui-même dès que le niveau des disponibilités annuelles pour le programme de pays sera connu.



Suivi du programme et vérification des comptes

82. **Dispositions institutionnelles.** Les projets du PAM au Ghana suivent le système standard d'établissement de rapports du PAM. Les rapports de routine incombent aux autorités responsables des projets, le PAM examinant leurs rapports et effectuant des missions sur le terrain, tandis que le comité consultatif du programme de pays sera chargé du suivi des progrès réalisés pour atteindre les objectifs du programme de pays. Le plan d'opérations de chaque projet précisera les dispositions institutionnelles spécifiques nécessaires pour le suivi, l'établissement des rapports et le contrôle financier de l'ensemble des ressources affectées au projet.
83. **Indicateurs clés, et types et fréquence des rapports.** Le système de suivi mesure les intrants des projets (y compris la fourniture et l'utilisation des denrées alimentaires du PAM) et ses résultats, du point de vue de la réalisation des objectifs physiques. Les deux rapports de base produits par la direction du projet sont les rapports (trimestriels) concernant l'utilisation de l'aide alimentaire et les rapports (semestriels) relatifs à l'exécution du projet. Ce dernier type de rapports est un compte rendu des réalisations physiques du projet au cours du cycle de rapports. Les indicateurs clés sont notamment: la participation des femmes aux activités du projet; le taux supérieur d'inscription des filles dans les établissements du niveau primaire; l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages; les transferts de revenus par le biais de l'aide alimentaire; le nombre de kilomètres supplémentaires de routes rurales restaurées; la capacité supplémentaire d'entreposage créée; et l'accroissement de la production agricole. Ici aussi, le plan d'opérations de chaque projet précisera les indicateurs clés spécifiques en vue du suivi du projet en question.

Ajustements du programme et activités complémentaires

84. Le bureau du PAM au Ghana supervisera toutes les activités du programme de pays sur la base de rapports d'avancement trimestriels concernant la distribution de l'aide alimentaire et de rapports semestriels concernant les réalisations physiques, ainsi que de visites de contrôle régulières aux sites du projet. Par ailleurs, le directeur du PAM au Ghana reverra annuellement le niveau des ressources.

Evaluation

85. Des dispositions d'évaluation intégrée seront prévues pour chaque activité. Elles comprendront une évaluation à mi-parcours pour chaque projet opérationnel afin d'examiner des questions telles que la conception, la gestion, le financement et le suivi du projet et de mettre en évidence des problèmes tels que la coordination, le ciblage des pauvres, les questions liées à la problématique hommes-femmes, la participation des bénéficiaires et la viabilité. Par conséquent, l'évaluation à mi-parcours permettra de juger si les objectifs du projet sont en voie de réalisation ou s'il sera nécessaire de prendre des mesures correctrices pour réaligner les résultats des projets en fonction de leurs objectifs.
86. Des évaluations finales seront aussi effectuées pour certains projets sélectionnés afin d'indiquer quelle est leur incidence sur leurs secteurs et domaines respectifs. Des évaluations d'impact spécifiques seront réalisées pour le projet "Education pour les filles" et "Acquisition de compétences". Une évaluation détaillée et formelle du programme de pays aura lieu au cours de l'année 2000, avant la fin du programme de pays, en vue d'évaluer son incidence sur les femmes et les pauvres. Les enseignements critiques qui seront tirés de cette évaluation formeront la base de la formulation du prochain programme de pays.



ANNEXE I

TABLEAU 1

| PRODUCTION DE CERTAINES CULTURES ET PRODUITS DE PÊCHE NATIONAUX (milliers de tonnes), 1986-1995 | | | | | | | | | | |
|--|-------|---------|-------|--------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 1986 | 1987 | 1988 | 1989 | 1990 | 1991 | 1992 | 1993 | 1994 | 1995 |
| Céréales | 866,7 | 1 057,4 | 1 146 | 1 183, | 845 | 1 43€ | 1 254 | 1 64€ | 1 58€ | 2 012 |
| Maïs | 559,1 | 597,7 | 751 | 715 | 553 | 931 | 730,6 | 961 | 934 | 1 13€ |
| Riz | 69,6 | 80,7 | 95 | 73,7 | 81 | 151 | 131,5 | 157,4 | 162,3 | 250 |
| Millet | 110 | 173 | 139 | 180 | 75 | 113 | 133,4 | 198,1 | 167,8 | 234 |
| Sorgho | 128 | 206 | 161 | 215 | 136 | 241 | 258,8 | 328,3 | 323,9 | 393 |
| Féculents | 6 017 | 6 000 | 6 815 | 6 840 | 5 20€ | 10 80€ | 10 27€ | 11 250 | 10 34€ | 12 67€ |
| Manioc | 2 876 | 2 725,8 | 3 300 | 3 320 | 2 717 | 5 701 | 5 662 | 5 973 | 6 02€ | 6 994 |
| Taro | 1 005 | 1 012 | 1 115 | 1 200 | 815 | 1 297 | 1 202 | 1 23€ | 1 14€ | 1 443 |
| Igbame | 1 048 | 1 185 | 1 200 | 1 280 | 877 | 2 632 | 2 331 | 2 720 | 1 700 | 2 31€ |
| Banane plantain | 1 086 | 1 078 | 1 200 | 1 040 | 799 | 1 17€ | 1 082 | 1 322 | 1 47€ | 1 922 |
| Poisson | 324 | 386 | 361 | 347 | 377 | 380 | 429 | 371 | 320 | 451 |

Source: Ministère de l'alimentation et de l'agriculture

TABLEAU 2

| INDICE DE PAUVRETÉ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE | | | |
|--|---------|---------|---------|
| Région | 1987/88 | 1988/89 | 1991/92 |
| Ouest | 17,4 | 29,1 | 39,1 |
| Centre | 50,4 | 41,7 | 27,4 |
| Grand Accra | 11,1 | 23,6 | 22,8 |
| Est | 34,9 | 46,9 | 25,6 |
| Volta | 51,8 | 56,0 | 31,1 |
| Ashanti | 42,5 | 41,3 | 22,1 |
| Brong Ahafo | 31,3 | 27,5 | 40,5 |
| Nord | 47,3 | 68,7 | 42,4 |
| Extrême-Ouest | 58,5 | 55,2 | 55,8 |
| Extrême-Est | 60,5 | 50,1 | 32,5 |
| Toutes régions | 36,9 | 41,8 | 31,4 |

Source: *The pattern of poverty In Ghana 1988-1992*. Service de statistique du Ghana (novembre 1995).



TABLEAU 3

COÛTS ANNUELS DU PAM (MILLIONS DE DOLLARS) ET BESOINS EN DENRÉES POUR LE PROGRAMME (TONNES)¹ 1998-2002

| | 1998 | | 1999 | | 2000 | | 2001 | | 2002 | | TOTAL | |
|--------------|--------------|------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|---------------|--------------------------|
| | Quant. | Coût | Quant. | Coût | Quant. | Coût | Quant. | Coût | Quant. | Coût | Quant. | Coût |
| Activité 1 | 4 430 | 2,5 | 3 54 | 2,0 | 886 | 0,5 | - | - | - | - | 8 860 | 5,0 |
| Activité 2 | 2 050 | 1,1 | 4 05 | 2,2 | 4 050 | 2,2 | 4 050 | 2,2 | 4 050 | 2,2 | 18 250 | 9,9 |
| Activité 3 | - | - | 630 | 0,44 | 1 255 | 0,88 | 1 255 | 0,88 | 1 255 | 0,88 | 4 395 | 3,08 |
| Activité 4 | 1 250 | 0,8 | 2 49 | 1,6 | 2 495 | 1,6 | 2 495 | 1,6 | 2 495 | 1,6 | 11 230 | 7,2 |
| Activité 5 | - | - | 1 00 | 0,64 | 1 005 | 0,64 | 1 005 | 0,64 | 1 005 | 0,64 | 4 020 | 2,56 |
| Total | 7 730 | 4,4 | 11 72 | 6,88 | 9 691 | 5,82 | 8 805 | 5,32 | 8 805 | 5,32 | 46 755 | 27,74¹ |

¹ Sur la base de la stratégie planifiée de mise en oeuvre progressive. Voir aussi la note de bas de page du tableau 4.

TABLEAU 4

BESOINS DE DENRÉES POUR LA PÉRIODE DE CINQ ANS (TONNES)

| | Riz | Maïs/ Millet | Légumes secs Poisson | Huile en boîte | Légumes | Sucre | Total |
|---|--------------|-----------------|----------------------------|-------------------|--------------|------------|---------------|
| Engagements courants | | | | | | | |
| Activité 1: Ghana 4932 - Alimentation d'appoint, et éducation sanitaire et nutritionnelle (en cours) | 5 037 | 748 | 1 572 | - | 835 | 668 | 8 860 |
| Activités fondamentales | | | | | | | |
| Activité 2: éducation des filles | - | 14 600 | - | - | 3 650 | - | 18 250 |
| Activité 3: Acquisition de compétences/activités créatrices de revenus | 760 | 2 650 | 470 | 160 | 250 | 105 | 4 395 |
| Activité 4: Foresterie rurale participative | - | 9 600 | 700 | 500 | 430 | - | 11 230 |
| Activité 5: Développement de l'infrastructure rurale | - | 3 200 | 340 | 260 | 220 | - | 4 020 |
| Total | 5 797 | 30 798 | 3 082 | 920 | 5 385 | 773 | 46 755 |

¹ Les chiffres ci-dessus seront revus à la baisse après consultations entre le gouvernement et le bureau de pays du PAM, de manière à respecter le niveau escompté des ressources du PAM.



TABLEAU 5

| CALCUL DE LA VALEUR ALPHA POUR LES ACTIVITÉS VIVRES-CONTRE-TRAVAIL | | | | |
|---|--------------------|---------------------|-------------------------|-----------------------|
| Rations quotidiennes proposées | Maïs/millet | Légumes secs | Poisson en boîte | Huile végétale |
| (i) Ration individuelle (grammes) | 500 | 40 | 30 | 25 |
| (ii) Ration familiale (grammes)(3X (i)) | 1 500 | 120 | 90 | 75 |
| Prix FAB (dollars par tonne) | 185 | 450 | 2 400 | 900 |
| CAF (130 pour cent du prix FAB par tonne) | 240,5 | 585 | 3 120 | 1 170 |
| (iii) Coût pour le PAM de la ration familiale (0,8 dollar) | 0,36 | 0,07 | 0,28 | 0,09 |
| Coûts locaux (dans les régions du projet) - dollars par tonne | 535,6 | 856 | 3 150 | 1 338 |
| (iv) Valeur de la ration familiale (1,28 dollar) | 0,8 | 0,1 | 0,28 | 0,1 |
| Valeur alpha (iii)/(iv) | 1,6 | | | |



ANNEXE II

| |
|---|
| BUDGET DU PROGRAMME (en dollars) |
|---|

Activité 1: Ghana-4932/Alimentation d'appoint, et éducation sanitaire et nutritionnelle (en cours)

| | |
|--|------------------|
| (i) Denrées: céréales: 5 785 tonnes; autres: 3 075 tonnes | |
| - coût des denrées alimentaires | 3 546 880 |
| (ii) Transport externe - 30 % du coût des denrées alimentaires (importations uniquement) | 1 107 501 |
| (iii) TTEM | néant |
| (iv) Coûts directs (PNA: 80 000 dollars; suivi: 20 000 dollars) | 100 000 |
| (v) Coûts indirects - 13,9 % de (i) à (iv) | 612 672 |
| Total des coûts pour le PAM (approx.) | 5 000 000 |
| Coûts pour le gouvernement | 700 000 |

Activité 2: Education des filles

| | |
|--|------------------|
| (i) Denrées: céréales: 14 600 tonnes; autres: 3 650 tonnes | |
| - coûts des denrées alimentaires | 7 665 000 |
| (ii) Transport externe - 30 % du coût des denrées alimentaires (importations uniquement) | 985 500 |
| (iii) TTEM | Néant |
| (iv) Coûts directs (suivi) | 50 000 |
| (v) Coûts indirects -13,9 % de (i) à (iv) | 1 209 369 |
| Total des coûts pour le PAM (approx.) | 9 900 000 |
| Coûts pour le gouvernement | 1 600 000 |

Activité 3: Acquisition de compétences/Activités créatrices de revenus

| | |
|--|------------------|
| (i) Denrées: céréales: 3 140 tonnes; autres: 985 tonnes | |
| - coût des denrées alimentaires | 1 910 050 |
| (ii) Transport externe - 30 % du coût des denrées alimentaires (importations uniquement) | 264 015 |
| (iii) TTEM | Néant |
| (iv) Coûts directs (PNA: 500 000 dollars; suivi: 50 000 dollars) | 550 000 |
| (v) Coûts indirects -13,9 % de (i) à (iv) | 378 645 |
| Total des coûts pour le PAM (approx.) | 3 100 000 |
| Coûts pour le gouvernement | 1 200 000 |

Activité 4: Foresterie rurale participative

| | |
|---|------------------|
| (i) Denrées alimentaires: céréales: 9 600 tonnes; autres: 1 630 tonnes | |
| - coût des denrées alimentaires | 4 817 000 |
| (ii) Transport extérieur - 30 % du coût des denrées alimentaires (importations uniquement) | 476 100 |
| (iii) TTEM | Néant |
| (iv) Coûts directs (PNA y compris semis, véhicules, vêtements de protection: 1 million de dollars; suivi: 50 000 dollars) | 1 050 000 |
| (v) Coûts indirects - 13,9 % de (i) à (iv) | 881 690 |
| Total des coûts pour le PAM (approx.) | 7 200 000 |
| Coûts pour le gouvernement | 1 600 000 |



Activité 5: Développement de l'infrastructure rurale

| | |
|---|------------------|
| (i) Denrées alimentaires: céréales: 3 200 tonnes; autres: 820 tonnes | |
| - coût des denrées alimentaires | 1 952 000 |
| (ii) Transport externe - 30 % du coût des denrées alimentaires (importations uniquement) | 246 600 |
| (iii) TTEM | Néant |
| (iv) Coûts directs (suivi: 50 000 dollars) | 50 000 |
| (v) Coûts indirects -13,9 % de (i) à (iv) | 312 555 |
| Total des coûts pour le PAM (approx.) | 2 560 000 |
| Coûts pour le gouvernement | 2 900 000 |

Résumé pour le programme

| | |
|---|-------------------------------|
| (i) Denrées alimentaires: 36 595 tonnes; autres: 10 160 tonnes | |
| - coût des denrées alimentaires | 19 890 930 |
| (ii) Transport externe - 30 % du coût des denrées alimentaires (importations uniquement) | 2 733 045 |
| (iii) TTEM | Néant |
| (iv) Coûts directs (PNA: 500 000 dollars; suivi: 50 000 dollars) | 1 800 000 |
| (v) Coûts indirects -13,9 % de (i) à (iv) | 3 394 931 |
| Total des coûts pour le PAM (approx.) | 28 000 000¹ |
| Coûts pour le gouvernement | 8 000 000 |

¹ Sera revu à la baisse, comme indiqué aux tableaux 3 et 4.

